



MISE A L'ENQUETE RESTREINTE

Demande de permis de construire selon la procédure simplifiée

En application de l'article 140 de la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Requérant(s) : **Cornelia Schmid et Michael Brunner**
Nelkenweg 15
4500 Solothurn

Objet : **Démolition du mobilehome existant et pose d'un nouveau mobilehome avec cabane et terrasse**

Article(s) : **454 RF**

Localisation : **Chemin des Jasmins 8**
1544 Gletterens

Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant le délai d'enquête de 14 jours :

du 09 au 22 avril 2024

(suspension du délai art. 30 CPJA du 22 mars au 08 avril inclusivement)

Pendant le délai d'enquête, toute personne intéressée peut faire opposition par le dépôt d'un mémoire motivé auprès du secrétariat communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

